

quand puis-je espérer une réponse à la question n° 1494, au sujet des prétendues dérivations téléphoniques de la Gendarmerie royale à Toronto, question inscrite au *Feuilleton* il y a un mois?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): La réponse a été préparée et sera donnée à l'honorable député la prochaine fois que la question sera à l'ordre du jour.

LA DÉFENSE NATIONALE

DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE SUR L'INTÉGRATION DES SERVICES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il fournir à la Chambre une explication au sujet de la déclaration qu'il aurait faite récemment et suivant laquelle ses projets d'intégration des forces armées ne peuvent être réalisés dans un délai de deux ans, mais seront retardés indéfiniment?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Oui. On m'a cité à faux. La *Presse canadienne* a rapporté mes paroles de façon inexacte. Je crois que l'agence a envoyé un ordre d'annulation relativement à cette nouvelle et qu'elle a publié une nouvelle exacte.

L'hon. M. Churchill: Pourrions-nous avoir les faits exacts ici, au lieu de dépendre de la presse, car nous aimons entendre des renseignements venant du ministre?

L'hon. M. Hellyer: Je n'aime pas me répéter, compte tenu du Règlement de la Chambre.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je pense que la Chambre excuserait l'honorable représentant de se répéter. Nous avons droit à ces renseignements. On a exprimé et répandu l'idée que ladite intégration ne serait pas terminée avant deux ans, qu'elle prendrait même beaucoup plus de temps. Qu'a dit le ministre? Qu'il nous le dise, afin que nous n'ayons pas à nous en remettre aux incertitudes de la presse.

L'hon. M. Hellyer: J'enverrai un double de l'enregistrement intégral à mon très honorable ami.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je dois dire à mon honorable ami que mon temps serait employé bien plus utilement à autre chose.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Comme le ministre de la Défense nationale s'abstient de communiquer à la

[M. Orlikow.]

Chambre tous les renseignements qu'il a donnés aux journaux, je dois dire qu'à mon avis la communication qu'il vient de faire constitue un déni des droits des honorables députés. Cette question nous intéresse directement et j'estime que ces déclarations ne devraient pas nous parvenir à cause de certaines fuites.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, à propos de la même question de privilège, j'ai déjà dit—si je ne me suis pas bien fait comprendre, je vais être clair maintenant—que l'enregistrement ne renfermait pas de nouveaux renseignements et que ceux qui semblaient en être en fait n'en étaient pas.

RECouvreMENT D'ARMES ET DE MUNITIONS VOLÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question découlant des agissements de certains jeunes gens à Montréal qui prétendent être les membres du FLQ renaissant. Le ministre serait-il disposé à répondre à la question que je lui ai posée le 7 mai: toutes les armes recouvrées correspondent-elles effectivement à celles qui avaient été volées dans les salles d'exercices à Montréal, au début de l'année?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à cette question au pied levé. Sauf erreur, presque toutes les armes ont été retrouvées, mais je vais tenir la question pour préavis et fournir demain une réponse précise à mon honorable ami.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Une question supplémentaire au ministre de la Justice. Pourrait-il dire à la Chambre si, d'après lui, les agissements des individus en question sont suscités par des influences extérieures?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je dois considérer cette question comme préavis.

PÉRÉQUATION DES TAUX HORAIRES DE SALAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre associé de la Défense nationale au sujet de la situation urgente dans laquelle se trouvent les employés à taux courants de la station de l'ARC, à Dana. Est-il en mesure de répondre à la question que j'ai posée hier au ministre de la Défense nationale?